

Bièvres

LE BULLETIN



N° 30 novembre 2009



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION p 1-2

PROJET DE LIGNE p 3-4

EXPRESSION
DES CONSEILLERS p 4

VIE DU VILLAGE p 5-6

INFOS p 6

Chers Amis Biévrois,

Les réformes vont à un train d'enfer, spécialement pour ce qui concerne les collectivités locales, la taxe professionnelle, le Grand Paris... et notre environnement immédiat avec le Plateau de Saclay.

Aucune de ces évolutions ne nous fait a priori réellement plaisir, disons-le. La réforme des collectivités locales consacre un effacement relatif des communes devant leurs intercommunalités et celui des départements devant les régions. La réforme de la taxe professionnelle comporte bien des risques. Le projet du Grand Paris bouscule. Celui du Plateau de Saclay décoiffe.

Personne pour autant ne conteste leur utilité :

- L'intercommunalité pour peu qu'elle soit raisonnable (c'est le cas aujourd'hui à Versailles Grand Parc) a une utilité réelle. Les départements - surtout en région parisienne - n'ont en revanche plus guère de pertinence.
- La taxe professionnelle, qui frappe les investissements, est économiquement néfaste dans son principe. Ses bases doivent être profondément renouvelées.
- Le Grand Paris, qui se préoccupe enfin de liaisons rapides de banlieue à banlieue, offre une vision hardie, parfaitement cohérente tant sur le plan économique que sur le plan environnemental, à la mesure du siècle qui commence.
- Le Plateau de Saclay est fort heureusement revenu des ambitions bétonnières. C'est maintenant un projet qualitatif voué à attirer les meilleures élites du monde avec une mise en valeur du patrimoine naturel.

Ce n'est ni le sens ni même le rythme des réformes qui est en cause. S'il faut mener à bien ces « chantiers », qu'on le fasse et il n'y a aucune raison de tarder. Mais ce rythme doit s'accompagner d'un effort d'association redoublé avec tous ceux - élus, associations, citoyens - qui veulent apporter une contribution.

Qu'il s'agisse du Grand Paris ou du Plateau de Saclay, par exemple, une vraie adhésion populaire est possible. Pour réussir de si grandes œuvres, elle est même indispensable. Elle viendra si chacun a le sentiment d'être entendu.

Hervé Hocquard,
Votre Maire



VersaillesGrandParc
communauté de communes

De la Communauté de Communes
à la **Communauté
d'Agglomération**

Le 15 septembre dernier, le Conseil Communautaire, présidé par François de Mazières, a adopté à l'unanimité la transformation de Versailles Grand Parc et les statuts de la nouvelle communauté d'agglomération qui sera effective au 1^{er} janvier 2010.

Suite en page 2

Nouveau site Internet
www.bievres.fr



Le nouveau site internet de la Commune est
en ligne depuis le 1^{er} octobre 2009.
Lire en page 2

Informations municipales N° 30

Directeur de la publication :

Hervé Hocquard

Photos :

Photothèque municipale

Josy Deutsch

Maquette/impression :

ALCC. Com

Tirage : 2150 exemplaires



www.bievres.fr

De la Communauté de Communes à la Communauté d'Agglomération

La Communauté d'agglomération, mode d'emploi

Qu'est ce qu'une communauté d'agglomération ?

Une communauté d'agglomération est le regroupement de plusieurs communes formant un territoire d'au moins 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave. Elle exerce des compétences plus larges que la communauté de communes.

Aujourd'hui, plus de 90% de la population française est « intercommunalisée ».

Carte d'identité

11 communes : Bièvres, Bois d'Arcy, Buc, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Rocquencourt, Saint-Cyr l'Ecole, Toussus-le-Noble, Versailles, Viroflay

173 307 habitants : Versailles Grand Parc est aujourd'hui la plus grande Communauté de Communes de France.

Territoire : **83 km²**

Budget de fonctionnement : **29 millions d'euros**

Budget d'investissement : **12 millions d'euros en 2009**



La Gouvernance

La communauté d'agglomération se compose de deux instances délibérantes, le bureau communautaire et le conseil communautaire, et de groupes de travail, les commissions.

Le Président, responsable de l'exécutif, s'appuie sur les vice-présidents délégués pour conduire les actions de la communauté d'agglomération.

Le bureau communautaire est l'organe de préparation de toutes les décisions majeures de la communauté. Il définit les lignes directrices de travail des commissions et est chargé d'analyser et de valider les projets qui en émanent.

Structurellement, il est composé de onze élus, soit **d'un représentant par commune**, exclusivement du président et des maires.

Le conseil communautaire vote l'ensemble des projets de Versailles Grand Parc (budget, adoption du compte administratif, délégation d'un service public, etc.). La représentation des communes au sein de cette assemblée combine un seuil minimal de trois délégués par commune et une représentation proportionnelle au nombre d'habitants.

Ces conseillers communautaires sont désignés par les conseils municipaux des onze communes du territoire de Versailles Grand Parc.

Les commissions ont pour vocation de préparer les décisions du bureau puis du conseil. Elles travaillent selon les axes définis par le bureau. Chaque **commune est représentée par un délégué** communautaire ou à défaut par un conseiller municipal désigné par le maire.

Bièvres disposera de 4 représentants sur 63 mais conserve 1 voix sur 11 au sein du bureau communautaire qui préparera les décisions transmises pour vote au conseil communautaire. Cela est apparu au bureau communautaire comme le juste équilibre entre d'une part, une nécessaire représentation des poids démographiques et l'exercice d'une majorité en cas extrême et d'autre part, la volonté des communes associées pour la mise en oeuvre de décisions consensuelles.

Les compétences

Le développement économique et le tourisme

Axe majeur du projet communautaire, la priorité sera mise sur les conditions de développement de l'activité économique et de l'attractivité de notre territoire à travers notamment la création de pépinières d'entreprises, le soutien aux pôles de compétitivité, le renforcement de la promotion du territoire et du tourisme d'affaires et de loisirs et le transfert de la zone d'activité de Satory, intégrée dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt National (OIN).

A Bièvres, la mise en oeuvre de la ZAC Nord pourra bénéficier du savoir-faire de la Communauté.

L'aménagement de l'espace et les déplacements

Versailles Grand Parc mettra tout en oeuvre pour valoriser ses espaces naturels et protégés. Elle portera la voix de ses 11 communes membres sur les grands dossiers d'infrastructures et/ou d'aménagement auprès de ses partenaires institutionnels (l'Etat, le Conseil régional, les Conseils généraux, le STIF, les territoires voisins). Elle participera à la création d'une agence d'urbanisme et de développement durable avec les trois autres intercommunalités concernées par l'OIN.

A Bièvres, les enjeux de l'aménagement du Plateau de Saclay sont considérables. Nous comptons beaucoup sur VGP pour épouser et relayer avec force la position des communes de la Vallée de la Bièvre et du Plateau qui veulent un aménagement qualitatif et respectueux de l'environnement, ainsi qu'une protection absolue des espaces naturels sur la moitié au moins de la superficie de l'OIN.

La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

VGP exerce depuis 5 ans la compétence de la gestion des déchets. Son périmètre d'action sera élargi avec l'élaboration d'un plan climat, des mesures de lutte contre la pollution de l'air et la gestion des nuisances sonores.

A Bièvres, nous comptons beaucoup sur VGP pour donner plus de poids à toutes nos démarches dans le domaine de l'environnement et tout particulièrement pour obtenir les protections phoniques le long de la RN118. Il faut aussi noter que la redevance des ordures ménagères, grâce à l'in-

Vaccination - Grippe A H1N1

La campagne nationale de vaccination contre la grippe A H1N1 va débuter très prochainement dans notre secteur. Il ne s'agit pas d'une vaccination obligatoire. Les personnes qui le souhaiteront pourront être vaccinées dans un ordre de priorité établi par la Préfecture. C'est la Caisse Nationale d'Assurance Maladie qui vous fera parvenir, en temps voulu, une invitation à vous présenter à votre centre de vaccination, en l'occurrence, celui situé à Orsay pour les Biévrois.

Ce centre de vaccination se met en place progressivement et

devrait ouvrir ses portes dès la mi-novembre pour trois demi-journées par semaine dans un premier temps (jeudi, vendredi et samedi matins). Il fonctionnera grâce à du personnel de santé et du personnel administratif mis à disposition par l'Etat et les collectivités territoriales.

Il est difficile de disposer du personnel nécessaire au fonctionnement optimal de ces centres et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour participer à cette campagne nationale, notamment sous la forme du bénévolat. Si vous souhaitez être contacté pour proposer vos services, vous pouvez adresser vos coordonnées (nom, téléphone, adresse, courriel) à la Mairie de Bièvres : contact@bievres.fr et au 01 69 35 15 52.

tercommunalité, est répartie à la baisse en 2009. Elle doit graduellement rejoindre le niveau moyen de l'ensemble des autres communes.

L'équilibre de l'habitat

Poursuivre la création de logements sur le territoire restera un objectif de Versailles Grand Parc grâce aux effets conjoints du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du dispositif Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle (CDOR) mis en place par le Conseil général des Yvelines. Ce mode opératoire sera complété par des actions en faveur du logement existant à destination des bailleurs publics et privés.

A Bièvres, plusieurs programmes comportant des logements sociaux sont sur le point d'être réalisés. Ils pourront bénéficier de l'aide financière de la Communauté. La commune pourra ainsi indirectement récupérer la pénalité qu'elle verse annuellement (auparavant à l'Etat et depuis trois ans à la Communauté) pour insuffisance de logements sociaux.

La compétence équipements culturels et sportifs

Le transfert concernera principalement les écoles de musique et les conservatoires. Cette compétence sera renforcée par un soutien à un nombre limité de manifestations de prestige et à la diffusion culturelle. Le volet sportif sera axé sur les sports de pleine nature : pistes de VTT, parcours de course pédestre, équestre etc... et sera également enrichi d'un volet événementiel.

A Bièvres, le transfert de l'Ecole de Musique n'aura pas de conséquence sensible. L'association (EMB, Ecole de Musique de Bièvres) reste en charge de l'Ecole de Musique qui sera désormais subventionnée par VGP au lieu de la commune. L'école pourra progressivement bénéficier de synergies nouvelles avec les écoles et conservatoires de la Communauté.

La compétence « eau potable »

Pour 9 communes du territoire, cette compétence est déjà exercée au travers de 2 syndicats intercommunaux (le SEDIF et le SMG SEVESEC). Le transfert de cette compétence à l'intercommunalité n'entraînera aucune conséquence pour l'utilisateur.

La fiscalité en communauté d'agglomération

Le passage en communauté d'agglomération implique aussi le passage en taxe professionnelle unique (TPU) ; la structure intercommunale collectera le produit de l'impôt professionnel (ou sa ressource de remplacement) en lieu et place des communes et leur reversera en contrepartie une attribution de compensation fiscale figée dans le temps.

Ce reversement aux communes sera diminué du montant des charges transférées à Versailles Grand Parc (à titre d'exemple, les écoles de musique et conservatoires transférés à l'intercommunalité). Ce sera un jeu à somme nulle pour les deux collectivités la première année de la transformation.

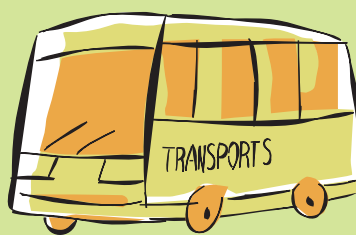
A Bièvres, le passage à la TPU se stabilisera au taux unique de 11,91% pour toutes les communes. Les entreprises biévroises qui acquittent aujourd'hui un taux de 14,66 % verront donc leur taux d'imposition baisser graduellement.



SYNDICAT
DES EAUX
D'ILE DE
FRANCE

Hervé Hocquard, déjà membre de la Commission de Contrôle Financier, a été élu en octobre dernier Vice-Président du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France.

Ce syndicat qui distribue l'eau potable dans 144 communes est le plus important organisme de ce type en Europe. Il est présidé par André SANTINI.



Projet de ligne Bièvres un joli gâchis

Les associations environnementales ont une grande utilité et il est bon que nous agissions côte à côte

pour défendre la Vallée, contenir les projets sur le Plateau de Saclay, obtenir les protections phoniques au long de la RN 118 ou encore lutter contre l'intensification des survols d'hélicoptères...

Mais il est d'autres circonstances où s'opposer ne mène qu'à un gâchis.

J'ai été très discret sur le dossier des bus car nous étions dans une négociation difficile. Notre effort, conformément à nos engagements, est d'améliorer les liaisons par les transports en commun. Ainsi, nous sommes actifs pour maintenir un bon niveau de prestations avec la ligne 495 et nous ne cessons de protester de la mauvaise qualité de service du RER C.

Nous avons eu, voici un an, l'opportunité de créer une ligne de bus régulière traversant toute la rue de Paris, remontant sur Montéclain, la Cour Roland puis Vélizy au niveau de la piscine, du collège et du centre culturel, descendant sur Viroflay au niveau de la piscine pour rentrer dans Versailles par l'Avenue de Paris avec un terminal à Versailles Rive Gauche.

Notre commune est la seule aujourd'hui à n'être desservie par aucune ligne de bus vers les autres communes de notre intercommunalité. Elle aurait trouvé là une liaison très commode dont l'intérêt se serait affirmé avec le temps.

Une telle ligne aurait bien sûr été déficitaire en attendant l'ouverture de la station de tramway de Vélizy en 2012. Le transporteur l'acceptait à condition de pouvoir utiliser pendant deux ans un terrain situé dans la future ZAC à l'extrémité de la commune sur la bretelle de sortie de la RN306, au nord de la Porte Jaune, pour y stationner une cinquantaine d'autobus.

C'était une sorte de donnant-donnant dans l'intérêt général. Nous ne l'aurions pas envisagé si ce dépôt de bus n'avait présenté les meilleures assurances d'une réalisation parfaite et n'entraînant aucune nuisance. Elles étaient complètement réunies, après quelques derniers ajustements acceptés par le transporteur.

Qu'on en juge sur chacun des points soulevés par les opposants au projet :

- le bruit des autobus : le terrain est au bord de l'autoroute et à 500 mètres des premières habitations ! Où est la nuisance ?
- les troubles de la circulation induite :
 - les bus quittant le dépôt pour la plupart avant 7 heures du matin et revenant tard le soir ou en milieu de journée, ils n'auraient constitué aucune gêne pour le trafic des Biévrois à la Porte Jaune
 - aucun bus, sauf celui de la nouvelle ligne n'aurait traversé le village, tous seraient repartis par le Petit Clamart
- la pollution : la récupération des eaux de ruissellement était parfaitement prévue et agréée par le Syndicat de la rivière.

En bref - Carrefour des quatre routes

Quelques modifications ayant été constatées par rapport aux spécifications de l'opération arrêtée après l'enquête publique qui s'est tenue du 19/12/05 au 23/01/06, le Maire est intervenu par courrier auprès du Conseil général, Maître d'ouvrage, afin que les plans initiaux soient rigoureusement respectés.

Les demandes de la commune portent plus particulièrement sur :

- la création de murs anti-bruits - demande qui n'a jamais abouti à ce jour malgré de nombreux courriers au Président du Conseil général

Bièvres - Vélizy ville - Versailles :

■ la sécurité d'accès : la sortie en baïonnette devait garantir une bonne insertion, ce que les services compétents du Conseil général attestaient. On ne peut pas en dire autant des camions de la décharge voisine, située pourtant plus en amont, et dont la commune essaie d'obtenir le départ.

Aucun de ces éléments n'a eu raison de ceux qui, sans doute mal informés et pas suffisamment concertés au départ, avaient décidé de s'opposer. L'esprit d'opposition l'a ainsi emporté sur celui de la raison et une association a même formé un recours.

Devant tant d'incompréhension et d'incertitude pour obtenir une installation précaire de deux années, le transporteur a alors fini par renoncer à s'installer... et par renoncer à assurer le déficit d'exploitation de la ligne de bus projetée ! Ni le dépôt de bus, ni la ligne de bus ne verront donc le jour.

Cet acharnement contre les autobus est d'ailleurs troublant.

■ Comment peut-on à la fois prôner le développement durable et refuser ainsi celui des transports en commun ?
■ Comment peut-on prétendre comme l'a fait cette association que cette liaison était inutile puisque le RER nous conduit déjà à Versailles-Chantiers ? La gare de Bièvres n'est commode que pour une partie de notre commune et la desserte de Vélizy-ville, de Viroflay et de Versailles Rive-Gauche ne faisait évidemment pas double emploi !... et d'ailleurs si le RER suffit, il passe aussi à Jouy en Josas,... alors pourquoi ne pas supprimer les lignes de bus qui relient cette commune voisine à Versailles ?

Notre équipe œuvre, chacun le sait bien, pour préserver et mettre en valeur notre environnement. Ce projet, non seulement ne lui portait aucune atteinte, mais il allait dans le bon sens en favorisant les déplacements collectifs, sans bourse délier ! Il renforçait aussi nos liens avec Versailles Grand Parc. C'est donc un joli gâchis...

Mon intention n'est pas de faire la morale à qui que ce soit. Il peut arriver à une municipalité de se tromper. Les citoyens (et souvent leurs associations) ne se privent alors pas de le lui faire savoir. C'est très bien ainsi et c'est ensuite aux élus de prendre leurs responsabilités. Là, nulle erreur sur le fond. L'erreur que j'admets volontiers est en revanche de ne pas m'être assez tôt préoccupé de ceux qui exprimaient des craintes. Sans doute parce que nous les tenions pour infondées, et que notre priorité était bien la création de cette ligne de bus.

Mais j'aimerais aussi que ceux qui au bout du compte auront eu raison de ce projet, évaluent leur comportement et ses conséquences. Je le dis comme maire et aussi comme simple membre de cette association, les Amis de la Vallée de la Bièvre, à laquelle je suis pourtant viscéralement attaché. Les erreurs sont quelquefois partagées, et l'écoute doit l'être tout autant !

Hervé HOCQUARD

depuis 2005 et lors de réunions avec les élus et services du Département ;

- la suppression du talus en bordure d'Igny qui n'était pas prévu ;
- des interrogations fortes sur la création d'un bassin de retenue des eaux pluviales à ciel ouvert qui n'existait pas lors de l'enquête publique et qui suscite des inquiétudes ;
- la possibilité de végétaliser le maximum possible d'espaces sur et autour du futur rond point afin de donner à cette entrée de ville la qualité qu'elle mérite.

Groupe Bièvres Changements et solidarité

URGENCES

A Bièvres depuis plus d'un an se développe un bidonville avec un habitat indigne pour les familles et leurs enfants, dont plusieurs sont scolarisés Bièvres. Seule réponse à ce jour de Monsieur le Maire : une demande d'expulsion. Nous comprenons que cet état de fait est illégal et qu'une action doit être entreprise, mais une expulsion revient à cacher la poussière sous le tapis, le problème est repoussé un autre endroit. Rappelons que Bièvres compte 5000 habitants et que la loi impose de mettre à disposition un emplacement pour les gens du voyage. Versailles Grand Parc n'est pas très pressé.

Nous sommes début novembre et les travaux annoncés depuis longtemps ne voient pas leur aboutissement : mairie qui menace de s'écrouler, logements place Chennevière encore bloqués, parking devant l'ancienne pharmacie qui devait être tracé et réhabilité et pourrait aussi servir lors de manifestations biévroises.

A quand une ouverture du Parc de la Martinière via le chemin des Près pour une continuité de promenade en toute tranquillité pour les habitants.

Depuis quelques années les magasins de Bièvres ferment un par un, laissant de plus en plus le centre ville à l'abandon et démunie d'activités commerciales permettant un lien social dans notre commune. Allons-nous laisser nos artisans et commerçants se transformer en banquiers ?

Travaux Ratel = pas d'embauche pour le secteur jeunesse avant avril 2010 : les jeunes peuvent attendre, il n'y aurait pas urgence à leur proposer des activités les mercredi et samedi ?

Il est urgent d'intervenir.

Maryse Traoré-Bonnefond, Evelyne Robutel

Agissons pour Bièvres

Quelques remarques à propos du carrefour des quatre routes

Comme de nombreux Biévrois, nous déplorons que tant d'arbres aient été abattus, d'autant qu'un léger déplacement de la bretelle de sortie de la N118 en direction d'Igny aurait permis de conserver une ligne d'arbres qui l'aurait masquée et aurait pu atténuer le bruit qu'elle ne manquera pas d'engendrer. Mais l'ensemble de la zone avait été inscrit en « zone boisée classée » par l'une des équipes municipales précédentes, ne laissant pour la réalisation de la bretelle que la frange d'arbres située au bord de la route de Jouy. A la suite des remarques émises lors de l'enquête publique préalable, la commune aurait pu modifier ce classement mais elle ne l'a hélas pas fait.

Sur un autre plan, nous regrettons que la sortie « 6B » n'ait pas été conservée de préférence à la « 6A » qui n'offre pas de voie de décélération, ce qui la rend dangereuse.

Enfin, nous n'avons pas vu figurer dans les travaux prévus les protections phoniques qui nous sont promises depuis tant d'années ; les riverains apprécieront.

Sur ces deux derniers points, qu'il nous soit simplement permis de relever que notre appartenance à une communauté de communes située dans les Yvelines n'a pas dû être d'un grand secours pour appuyer nos demandes auprès du Conseil général de l'Essonne.

Jean-Michel Charpentier, Christelle de Beaucorps

PS Les impôts locaux augmentent, alors que la situation financière de la commune ne le nécessite pas. Lorsque nous en avons demandé la raison, il nous a été répondu : « C'est notre choix et nous l'assurons », mais ce sont surtout les contribuables biévrois qui l'assument.

agissonspourbièvres@free.fr

La municipalité qui vient de prendre connaissance des tribunes des conseillers non-majoritaires en conteste fortement plusieurs affirmations auxquelles elle apportera prochainement une réponse.

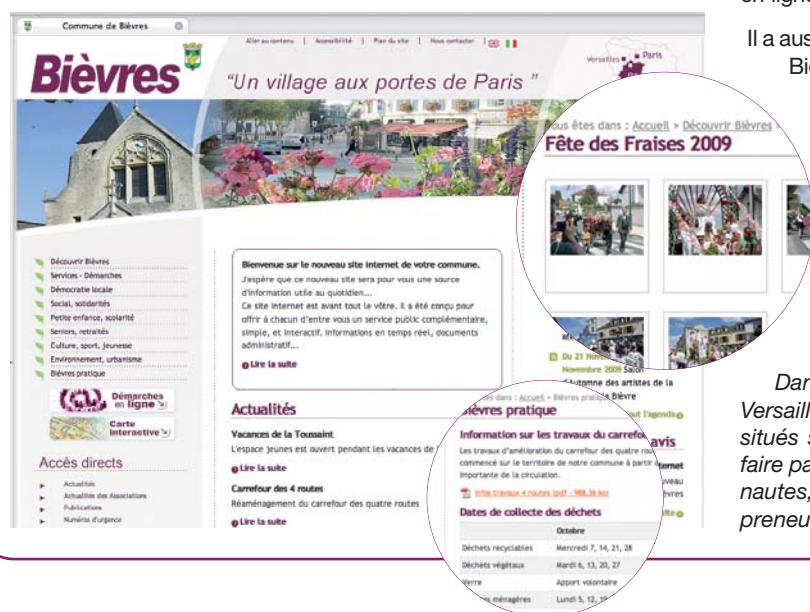
Un nouveau site internet à votre disposition

Le nouveau site internet de la Commune est en ligne depuis le 1^{er} octobre 2009.

Ce site internet est avant tout le vôtre. Il a été conçu pour offrir à chacun d'entre vous un service public complémentaire, simple, et interactif. Informations en temps réel, documents administratifs disponibles en ligne, renseignements historiques, infos pratiques...

Dans le domaine des services aux citoyens, le développement de l'administration électronique passe par la mise en place du co-marquage avec le site « service-public.fr ». Ce partenariat avec la Documentation Française permet aux internautes d'avoir accès à toutes les démarches administratives. Outre les services propres à la Mairie comme les demandes d'actes d'état civil, les formulaires d'urbanisme, les usagers ont accès à toutes les données de l'Administration française.

Grâce à une charte graphique à la fois sobre et dynamique, le site est plus lisible et aéré. Les rubriques sont facilement identifiables. Dès la page d'accueil, l'affichage du menu de navigation permet aux internautes



tes d'accéder aux différents espaces thématiques sans se perdre dans une architecture complexe. Résolument orienté vers une meilleure lisibilité pour tous, le site est également adapté aux besoins spécifiques des personnes malvoyantes.

Ce nouveau site internet est donc l'outil indispensable de votre vie quotidienne à Bièvres.

Vous y retrouverez entre autre l'agenda des manifestations et des associations, des diaporamas, les comptes rendus des conseils municipaux, le fonctionnement des services municipaux et

- le menu du restaurant scolaire
- les fiches d'inscription au restaurant scolaire
- le catalogue en ligne de la bibliothèque
- les tarifs de la commune
- un plan interactif de votre commune
- les annuaires de vos commerçants, artisans et entreprises de Bièvres, des professions de santé et des associations
- les services de garde des pharmacies
- très bientôt, le portail famille sera ouvert pour permettre le paiement en ligne des factures.

Il a aussi pour vocation d'être un trait d'union moderne et convivial entre Biévrois, entre les Biévrois et leur mairie, entre les Biévrois et leurs élus.

Nous avons souhaité créer un espace « entre Biévrois » permettant la mise en ligne de vos annonces de covoiturage, de baby sitting, de garde d'enfants, offres de cours.

Régulièrement, un mini sondage « votre avis » sera proposé et nous servira à vous consulter sur les sujets d'actualité. Un formulaire permet de vous « abonner » à la lettre d'information qui sera adressée régulièrement sur votre adresse email.

Dans sa rubrique « Espaces - Entreprises », le site Internet de Versailles Grand Parc propose aux entreprises et aux commerces situés sur le territoire de figurer dans un annuaire en ligne. Pour en faire partie, il suffit de remplir un formulaire en ligne. Destinée aux internautes, cet outil vise à faciliter leurs recherches parmi le vivier entrepreneurial et commercial de Versailles Grand Parc.

Vie du village

RETOUR SUR

Les journées du Patrimoine

Pour la troisième année consécutive, la commune de Bièvres a participé à la Journée Européenne du Patrimoine. Cette année le thème national était : « Un patrimoine accessible à tous ». A cette occasion, la commune a choisi de mettre ses artistes à l'honneur. De nombreux artistes biévrois ont fait partager leur passion artistique au public sur la place de l'Eglise transformée pour l'occasion en « Place Des Arts ». Merci donc à Maurizio Toffoletti, Marie-Thérèse Perez, Annie Pourrias, Victor Boroni, Tristan Gouin, Helyett Lemoine, Jean-Daniel Lemoine, Michèle Bousquet, Roberte Pizzorni, Antoine Laban, Xavier Eninger, Françoise Agnan... et aussi à Nadine Daguet et à l'Equipe du Centre Louis Ratel pour l'organisation.



Le banquet des Anciens

Le traditionnel banquet des Anciens a eu lieu le dimanche 18 octobre. Les nombreux convives y ont mangé et dansé sur le thème de la Polynésie.



Erratum

Madame Aude Monnier est ostéopathe et non naturopathe comme inscrit dans le guide 2009 - 2010 de Bièvres. Son cabinet se trouve au 14 avenue de la Gare.

Vie du village

« Ils ont coupé nos arbres !... »

Message de l'Association Paroissiale

Ils l'ont tout de suite remarqué, les cinq tilleuls plantés dans le jardin du presbytère ont été abattus et le lierre qui recouvrait la totalité du mur en bordure de rue a été retiré.

Cette intervention a créé de l'émotion chez certains... de la satisfaction pour d'autres.

Les membres du bureau de l'Association Paroissiale, attachés à ces beaux arbres d'ornement, sont conscients de l'importance que revêtaient ces sujets pour le voisinage. Ils ne pouvaient cependant plus longtemps reporter une décision qui s'avérait nécessaire pour des raisons de sécurité. La taille des tilleuls était impressionnante. Le tronc de trois d'entre eux était creux et plantés à vingt centimètres du mur, ils risquaient de tomber rue des Mathurins un jour de grand vent.



Que le voisinage se rassure, de nouvelles plantations seront effectuées à la saison propice !

Les paroissiens et les fidèles de la kermesse apprécient énormément ce jardin et, même s'ils ne sont plus très nombreux à avoir le temps de l'entretenir, ils font de leur mieux... Merci de votre compréhension !

Si vous êtes disponible et volontaire pour aider à l'entretien du jardin quelques heures par an, prenez contact avec Caroline Dessain au 01 60 19 50 84.



La Semaine du Goût, particulièrement joyeuse cette année dans notre restaurant scolaire !

C'est un moment où l'on se retrouve pour découvrir, apprendre et s'initier au patrimoine culinaire français. Les professionnels des métiers de bouche transmettent leur passion et leur savoir-faire aux élèves des

classes primaires. L'éducation du goût chez les enfants, alliée à l'enrichissement de leurs connaissances personnelles, contribue à la diversification alimentaire, au plaisir de goûter des aliments peu familiers et à la découverte de nouvelles saveurs.

Cette année, et pour la première fois, les enfants ont eu le plaisir d'accueillir Florence Corre qui, au travers d'ateliers divers, a animé pendant quatre jours les deux heures du temps de midi. Les enfants ont pu découvrir par exemple la comestibilité des fruits, la dégustation de la patate douce, des petites astuces pour marier les saveurs entre elles. Cette semaine du goût a remporté un vif succès auprès de nos jeunes concitoyens. Merci Florence !

Développement Durable

Dans le cadre des actions pour le Développement Durable, Bièvres accueille le Syndicat Interdépartemental des Apiculteurs de la région parisienne à l'occasion d'une série de conférences ouvertes à tous, le samedi 28 novembre 2009 à partir de 14h dans la salle des Hommeries route de Jouy.

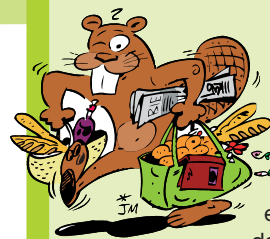
Au programme :

- l'apithérapie ou les produits de la ruche au

service de la santé humaine, par Mme Françoise Sauvage, Maître de conférence,

- présentation des peintures écologiques applicables tant pour les ruches que pour l'habitat humain, présenté par M. Jean-Michel Robert, expert chimiste,
- l'expérience de la magnétothérapie menée auprès de l'abeille par l'apiculteur Edouard Strezpec
- les effets dévastateurs du frelon asiatique animé par Amélie Cohen.

Nos commerçants à l'honneur



Ce mois-ci : La Maison du Tabac 6 rue de Paris

Madame Batouflet est installée à Bièvres depuis 31 ans.

Elle aime conseiller ses clients sur les articles disponibles dans la boutique car, à la Maison du Tabac, on trouve bien évidemment du tabac mais aussi de nombreux autres articles comme des cartes postales et des idées de cadeaux de toute sorte.

Depuis toutes ces années, elle a eu le plaisir de rencontrer des gens différents. « Quand on possède un commerce de proximité, on écoute les confidences des clients, on partage une conversation agréable le temps d'un instant. Certains de mes clients sont devenus des amis très proches, nous avons créé au fil des années des relations privilégiées ».

Les fêtes de fin d'année approchent, les habitués vont lui rendre visite pour remplir les chaussettes de Noël et les nouveaux clients seront accueillis avec grand plaisir.



Après 9 années, Marité de la Mercerie de Bièvres nous quitte à la fin de l'année pour partir à la retraite en espérant que le dépôt pressing et la retouche soient rapidement repris à Bièvres dans un nouveau local.

INFOS

Chantier Ecole Ile-de-France

Un chantier d'insertion porté par l'Association Etudes et Chantiers Ecole Ile-de-France va démarrer prochainement dans votre gare. Grâce à Transilien SNCF et au réseau Chantier Ecole Ile-de-France, en partenariat avec l'Etat, le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional, ce chantier permettra d'employer et d'accompagner socialement et professionnellement 10 personnes éloignées de l'emploi, avec l'appui d'un encadrant technique et d'un accompagnateur social.

La Mairie de Bièvres met des salles à leur disposition et leur ouvre les portes du restaurant scolaire.

Les travaux consisteront à rafraîchir les bâtiments de la gare. Le chantier est prévu pour durer au minimum 1 an.

Info embouteillage

Le lundi 19 octobre dernier, un énorme embouteillage a paralysé l'accès à notre commune. Ce même jour, suite à une manifestation, l'ex N7 et l'A106 en direction d'Orly ont été coupées à la circulation et déviées sur l'A6, D118 et la N7 avec un délestage du trafic sur la N118 avec pour conséquence 75 kms de bouchon sur l'Ile-de-France vers 17h dont 12 sur la 118. Un feu de chantier installé par erreur sur la N118 province vers la D444 a considérablement aggravé la situation.

Assistante sociale

Madame Delphine CRISTOFARI, assistante sociale polyvalente a été déléguée par le Conseil général sur le secteur de Bièvres. Elle intervient à la mairie le jeudi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le 01 69 31 53 20.



www.bievres.fr



Imprimé sur du papier recyclé